

---  
Service  
de la  
DOCUMENTATION ETRANGERE

Paris, le 18 décembre 1969

---\*---

Brève BIOGRAPHIE  
de  
FRANCISCO FRANCO BAHAMONDE

-----

FRANCO est né au Ferrol (province de la Corogne) en 1892 et fit ses études militaires à l'Ecole d'Infanterie de Tolède, dont il sortit officier en 1910. Presque toute sa carrière militaire s'est déroulée au Maroc où il fut un des créateurs de la Légion étrangère espagnole (Tercio Extranjero). Promu général en 1924, il intervint dans le débarquement d'Alhucemas (1924) et contribua au triomphe final sur Abd-el-Krin (1925). Il fut ensuite nommé Directeur de l'Ecole Générale Militaire (1933) et Chef de l'Etat Major Central (1934). Alors qu'il était Gouverneur de la Division militaire des Iles Canaries, il rejoignit par la voie des airs le Maroc (9 juillet 1936) où il souleva les garnisons contre le Gouvernement espagnol du Front populaire. Ce soulèvement fut le début de ce qui devait être la guerre civile espagnole (1936-1939).

Le Général José Sanjurjo, qui était désigné comme Chef du soulèvement militaire, périt dans un accident d'avion au cours d'un vol du Portugal vers l'Espagne où il se rendait pour prendre la tête des troupes soulevées. Le commandement suprême devenu vacant, un groupe de huit généraux, réunis sur le terrain d'aviation de Valladolid (30 septembre 1936) désignèrent FRANCO comme Chef suprême des opérations, ainsi que comme Chef de l'Etat que les insurgés avaient créé dans la zone espagnole qu'ils dominaient et dont le siège fut fixé à Burgos.

.../

Après le triomphe du soulèvement qu'ils appelaient "croisade" (28 mai 1939), le Général FRANCO et son Gouvernement s'installèrent à Madrid (18 octobre 1939). Il commença à exercer son pouvoir sur tout le territoire national, avec le titre de Caudillo (Chef) de l'Etat espagnol, en même temps qu'il soutenait les pays fascistes dans leur lutte idéologique contre les démocraties, à la veille de la 2<sup>me</sup> guerre mondiale (1939-1945). Il assumait tous les pouvoirs et orienta l'Espagne vers un régime politique et social totalitaire (National-syndicaliste), imitation de celui de l'Allemagne nazie. Il intégra dans une Constitution octroyée (Fuero de los Españoles) tous les points essentiels du programme de la Phalange, rétablit dans le Code pénal la peine de mort que la République avait abolie, et organisa et pratiqua une répression brutale et sanglante contre ceux de ses compatriotes qui avaient été ses opposants. Il créa, par décret, un parti unique, agglomérant les divers groupes et tendances politiques civiles hétéroclites, qui l'avaient soutenu et aidé dans la "croisade" (carlistes, monarchistes, phalangistes et les jeunesses National-syndicalistes), sous le titre de PHALANGE ESPAGNOLE TRADITIONNALISTE et des J.O.N.S. Ce parti fut, pendant de longues années, la seule force politique sur qui s'appuyait son régime. Il unifia l'action sociale avec la création du Syndicat unique vertical, suivant le modèle nazi. Il mit l'Université espagnole sous le patronage de Saint-Thomas d'Aquin et ordonna la syndicalisation de la totalité des étudiants au sein du Syndicat espagnol universitaire (S.E.U.). Il négocia un Concordat avec le Saint-Siège. En avril 1939, il signa le Pacte Antikomintern. Pendant la seconde guerre mondiale, aidé de son beau-frère M. Serrano Suñer, Ministre des Affaires étrangères et Chef de la Phalange, il proclama son identité de vues avec les puissances de l'AXE, tandis que, par deux décrets (celui de septembre 1939, puis celui de mai 1940), il déclarait la neutralité de l'Espagne. Il rencontra Hitler à Hendaye, en 1940, et Mussolini à Bordighera, en 1941, en même temps qu'il réaffirmait le principe de la non-belligérance espagnole en décembre 1941. Cette même année, il envoyait des troupes espagnoles (Division bleue) à l'aide de l'Allemagne nazie contre la Russie.

En 1942, il se sépara de son beau-frère Serrano Suñer en raison de profondes divergences de vues à l'égard de la politique internatio-

/...

3.

nale à suivre par suite de la tournure prise par la guerre, peu favorable à l'Axe.

Après la défaite de l'Allemagne nazie, en 1945, Franco s'est préoccupé surtout d'assurer la durée de son régime en lui donnant de fermes assises sur le plan intérieur. A cette fin, il fit voter par les Cortes le 26 juillet 1947, la Loi de succession (modifiée le 14 octobre 1967) par laquelle était affirmé le retour de l'Etat espagnol au système monarchique (Espana es un reino) sans que pourtant le problème dynastique fût résolu. Cette même loi stipulait qu'il continuait à être le Chef de l'Etat espagnol, comme "Caudillo d'Espagne et de la Cruzada", et le généralissime des armées. A ce titre, il se réservait le droit de proposer aux Cortes la personne qu'il estimerait, le moment venu, appelée à lui succéder, à titre de roi ou de régent, et aussi, le pouvoir de révoquer cette désignation ultérieurement, même après son acceptation par les Cortes.

Cette prise de position l'a contraint à réduire le pouvoir politique de la Phalange, pouvoir dont il se sert, cependant, avec une grande habileté.

A la suite de la seconde guerre mondiale, il a cherché, en diverses occasions, un rapprochement avec les puissances occidentales (en premier lieu avec les Etats Unis) mais celles-ci avaient d'abord refusé l'admission de l'Etat espagnol franquiste dans l'ONU (où elle fut cependant admise le 14 décembre 1955). Il réussit en outre à obtenir la signature, en 1953, d'un accord de collaboration avec les Etats-Unis sur le plan militaire (bases militaires dans la péninsule) économique, et culturel. A plusieurs reprises il chercha à se rapprocher du Marché Commun des Six, sans y réussir jusqu'à présent.

En novembre 1966, il scinda les fonctions de Chef de l'Etat et celles de Chef du gouvernement et fit approuver une réforme constitutionnelle par référendum. En 1967, le général Munoz Grandes, vice-président du Conseil des ministres, fut remplacé dans ses fonctions par l'Amiral Carrero-Blanco, peut-être pour que soit éliminée une opposition à l'orientation nouvelle de la politique et de l'économie espagnoles.

Depuis 1960, Franco a dû faire face aux mouvements protestataires des étudiants, des ouvriers (Commissions Ouvrières, opposées à l'organisation syndicale d'Etat) et d'une part de plus en plus grande du clergé, spécialement celui du pays basque espagnol.

Prévoyant, sans doute à cause de son âge, sa prochaine disparition de la scène politique, il se préoccupa d'assurer sa succession et, avec elle, la survivance de son régime. Se présentant devant les Cortes, le 22 juillet 1969, il proposa, en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi de Succession, la personne de Don Juan-Carlos de Bourbon, petit fils de l'ex-roi Alphonse XIII, avec le titre de Prince d'Espagne, comme son successeur, en cas de décès ou d'incapacité. Cette proposition fut approuvée par les Cortes à une très grande majorité des Procuradores (Députés). Dans cette même séance, Don Juan-Carlos de Bourbon jura fidélité au Caudillo et aux lois fondamentales du régime.

Cette désignation de son successeur en la personne de Don Juan-Carlos a mécontenté une grande partie de l'opinion espagnole (monarchistes, partisans des Bourbon-Parme, partisans de Don Carlos, père de Juan Carlos, républicains, "requettes", phalangistes). Ces derniers, qui jusqu'à ce jour, représentaient le plus solide soutien du régime, ont exprimé publiquement leur opinion et leur état d'esprit.

Très récemment, le général Franco a changé profondément l'orientation de son régime par une réforme dans la composition de son gouvernement : élimination des ministres qui étaient partisans de la tendance à une libéralisation progressive mais effective, suppression de la représentation de la Phalange (Ministère du Mouvement) attribution de la quasi-totalité des portefeuilles à des technocrates, appartenant presque tous à l'Opus Dei, institution religieuse séculière fondée par le prêtre José Escriba de Balaguer le 2 octobre 1928 (décret d'approbation du Saint Siège en 1950). Ce changement, qui réduit très sensiblement et annule presque la puissance de la Phalange dans la vie politique du régime, a été considéré par celle-ci comme une trahison contre laquelle elle a publiquement manifesté, avec menace d'adopter une attitude de violence.

